

VOUS RENSEIGNER EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL

- Consultez le site officiel de l'administration française www.service-public.fr
- Consultez les fiches pratiques du droit du travail sur le site internet du ministère du travail travail-emploi.gouv.fr
- Adressez-vous au service des renseignements de la Direccte

Jemmapes

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10

- Sur rendez-vous
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Permanence téléphonique
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
01 70 96 20 00 (touche 2)

Taitbout

83 rue de Taitbout
75436 PARIS Cedex 09

- Sur rendez-vous
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Permanence téléphonique
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
01 70 96 20 00 (touche 2)

Albert

46/52 rue Albert
75640 PARIS Cedex 13

- Sans rendez-vous
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Permanence téléphonique
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
01 70 96 20 00 (touche 2)

L'inspection du travail

- **veille à l'application du droit du travail au sein des entreprises** : conditions de travail, santé et sécurité, fonctionnement des instances représentatives du personnel, salaire minimum conventionnel, durée du travail... ;
- **renseigne les salariés et employeurs en matière de droit du travail** : contrat de travail, salaire, règlement intérieur et droit disciplinaire, durée du travail, repos et congés payés, médecine du travail, statuts spécifiques (assistants maternels, particuliers employeurs)...

Attention, l'inspection du travail n'est pas compétente pour régler les litiges relatifs au contrat de travail entre un salarié et son employeur. Vous devez vous adresser au conseil des prud'hommes compétent pour le lieu de travail. Pour le trouver :

annuaire.justice.gouv.fr

[Annuaire > Annuaire des conseils de prud'hommes](#)

Retrouvez toutes les coordonnées
et les horaires détaillés
des services de l'inspection du travail
de la Direccte d'Île-de-France sur

idf.direccte.gouv.fr

Direccte Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi
 ÎLE-DE-FRANCE

Unité départementale de Paris

19-21, rue Madeleine Vionnet
93300 Aubervilliers
Tél. : 01 70 96 20 00

Adresse postale : 35 rue de la Gare - CS 60003
75 144 Paris CEDEX 19

SALARIÉS, EMPLOYEURS

**L'INSPECTION DU TRAVAIL
À PARIS**

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi (Direccte)

SAISIR L'INSPECTION DU TRAVAIL

Unité de contrôle 17

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc17@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 20 91

Unité de contrôle 16

46/52 rue Albert
75640 PARIS Cedex 13
@ : idf-ut75.uc16@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 40 45 36 68

Unité de contrôle 8

83 rue de Taitbout
75436 PARIS Cedex 09
@ : idf-ut75.uc8@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 44 53 30 38

Unité de contrôle 1-2

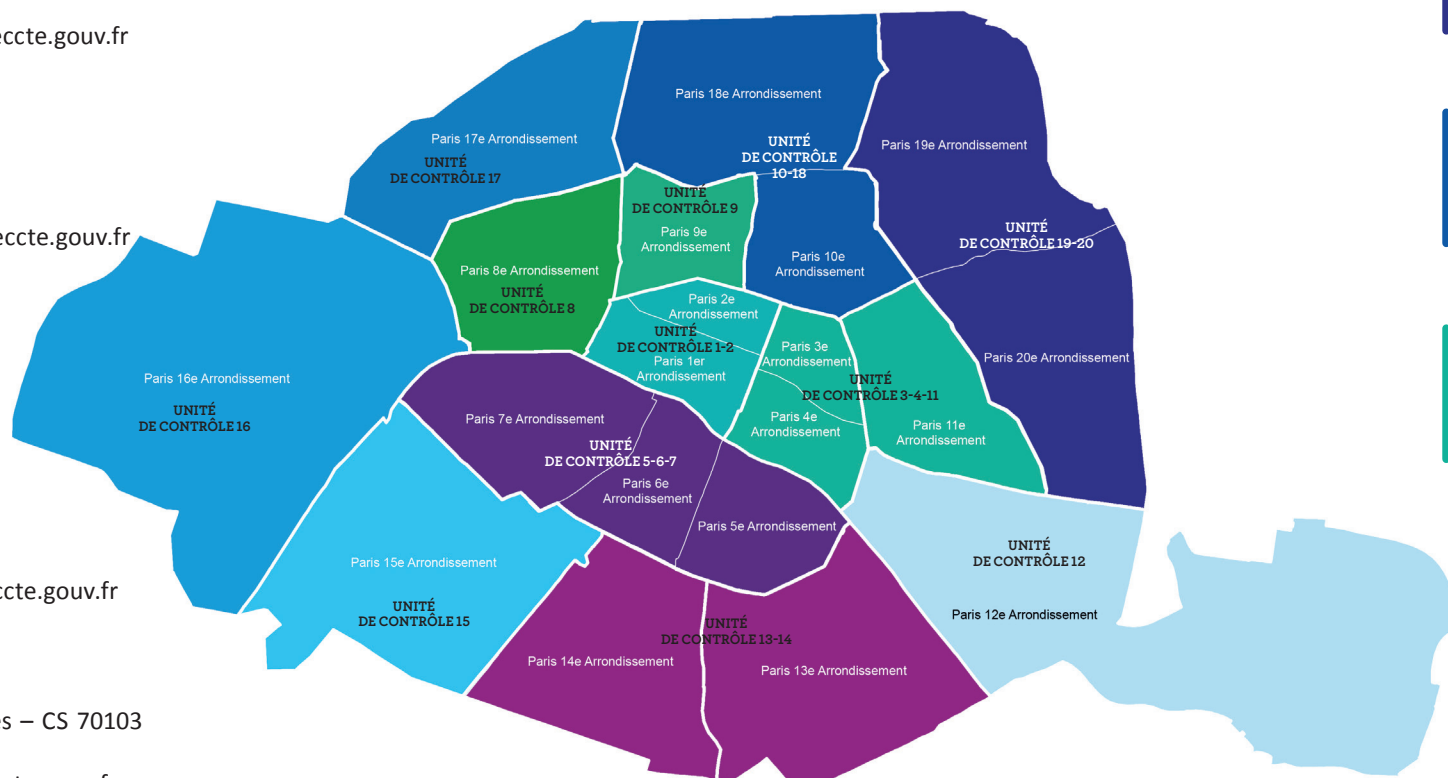
210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc1@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 19 32

Unité de contrôle 5-6-7

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc5@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 19 85

Unité de contrôle 15

46/52 rue Albert
75640 PARIS Cedex 13
@ : idf-ut75.uc15@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 40 45 36 03



Unité de contrôle 19-20

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc19@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 19 49

Unité de contrôle 10-18

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc10@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 20 74

Unité de contrôle 3-4-11

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc3@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 19 88

Unité de contrôle 12

210, quai de Jemmapes – CS 70103
75468 PARIS Cedex 10
@ : idf-ut75.uc12@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 70 96 19 62

Unité de contrôle 9

83 rue de Taitbout
75436 PARIS Cedex 09
@ : idf-ut75.uc9@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 44 53 30 26

Unité de contrôle 13-14

46/52 rue Albert
75640 PARIS Cedex 13
@ : idf-ut75.uc13@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 40 45 36 46

Toutes les entreprises du secteur transports du département relèvent de l'unité de contrôle transport :
Tél : 01 70 96 20 31
@ : idf-ut75.uctransport@direccte.gouv.fr
210, quai de Jemmapes – CS 70103 - 75468 PARIS Cedex 10